

BONNES PRATIQUES POUR LA BIODIVERSITÉ DE NOS FÔRETS

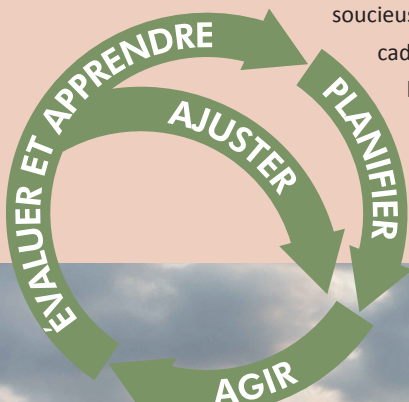
ÉVITER LES FEUX DANS MA FORÊT

#2



Cette fiche technique fait partie d'une série décrivant un ensemble de bonnes pratiques en vue du maintien de la biodiversité des forêts. Elle a été élaborée dans une optique de donner des pistes pragmatiques et utiles, parfois innovantes, adaptées au contexte socio-économique et écologique du Nord Congo.

Si chaque fiche traite d'un thème particulier, on se doit cependant de rappeler qu'une gestion soucieuse de son impact sur la biodiversité doit s'inscrire dans le cadre d'une gestion adaptative. C'est-à-dire une gestion où l'on s'intéresse aux impacts de ses activités (que l'on mesure de préférence) et où on change de stratégie si les résultats de suivi montrent qu'on obtient pas les effets escomptés.



POURQUOI C'EST IMPORTANT ●●●

Des feux de forêt ont impacté plusieurs dizaines de milliers d'hectares dans le Nord Congo entre 2016 et 2022, à un moment de sécheresse importante (phénomène El Niño marqué). D'après les analyses effectuées, ces feux auraient été déclenchés par une activité humaine.

Les modifications des conditions climatiques en cours et à venir augmentent le risque que des feux similaires se reproduisent, et de manière plus fréquente, avec des risques pour les populations riveraines mais également pour la dynamique forestière.

Un programme de gestion des risques de feux, peut sembler une initiative prématurée car les risques sont très localisés, très dépendants des conditions climatiques et certainement difficiles à endiguer. Cependant cette fiche a pour objectif de donner des premières pistes, à la portée du concessionnaire, pour prévenir et limiter ces risques.

Le concessionnaire forestier, idéalement avec l'appui d'organisations spécialisées, pourra approfondir les actions en vue de renforcer son plan de prévention des risques.



#2

ÉVITER LES FEUX
DANS MA FORÊT

BONNE PRATIQUE #1



Identifier les zones à risque.

Les forêts claires à Marantacées et les savanes sont des formations végétales qui présentent des risques élevés d'être parcourues par le feu.

Je les localise donc ! Je combine cette information avec la proximité de villages ou de campements et avec la proximité des routes ouvertes.

Sur base du suivi des feux que je peux effectuer depuis mon ordinateur, je peux aussi adapter cette carte régulièrement pour prendre en compte les potentiels feux qui ont effectivement lieu dans ma concession ou en périphérie.

J'obtiens ainsi une carte de ma concession et des zones à risque de ma concession qui reprend la localisation et les niveaux de risque, par exemple : faible = forêt dense, moyen = forêt claire et savane, élevé = forêt claire et savane à fort contact anthropique.

BONNE PRATIQUE #4



Établir des règles claires et adaptées pour réduire les risques de feu.

J'établis des règles et des sanctions, adaptées à mon diagnostic effectué au préalable, notamment, en précisant les situations où il ne faut pas allumer de feu.

Je peux, par exemple, interdire de laisser un foyer allumé au moment du départ définitif d'un campement d'inventaire, ou bien j'identifie des pratiques permettant de diminuer le foyer et le risque de propagation (dégagement autour du foyer) lors d'un départ pour quelques heures.

J'affiche dans de multiples endroits "stratégiques" les règles et je sensibilise régulièrement mes travailleurs en particulier en saison sèche et/ou en zone à risque, et leur rappelle les sanctions qu'ils encourent en cas de transgression des règles.

#2

ÉVITER LES FEUX
DANS MA FORÊT

BONNE PRATIQUE #2



Identifier les périodes à risque.

Les périodes à risque correspondent aux périodes où les conditions sont particulièrement chaudes et sèches. Les vents forts renforcent encore les dangers liés aux feux.

J'utilise des moyens à disposition, faciles à consulter pour identifier ces périodes :

comme par exemple, sur le portail du Global Forest Watch, en affichant le "Global Fire Weather Index" (ou indice forêt météo mondial) qui sont des données de la NASA (Global Forest Weather Database) : <https://www.globalforestwatch.org/map/>

Je peux aussi suivre les valeurs mondiales de l'indice Niño Océanique pour identifier des petits ou des grands épisodes :

https://origin.cpc.ncep.noaa.gov/products/analysis_monitoring/ensostuff/ONI_v5.php

Ainsi je peux, années après années, suivre les tendances des périodes à risque dans ma concession.

J'IDENTIFIE LES RISQUES
DE FEUX ASSOCIÉS À
MES ACTIVITÉS DANS MA
CONCESSION !

JE METS EN PLACE
DES MESURES SIMPLES
ADAPTÉES AUX RISQUES !

BONNE PRATIQUE #5



Planifier mes activités en fonction des risques combinés.

J'évite les activités à risque dans les zones à risque pendant les périodes à risque et en parallèle je cible mes activités de surveillance du territoire.

Idéalement, je planifie les activités que j'ai identifiées comme potentiellement à risque en prenant en compte les résultats de mon diagnostic qui me permet d'identifier les zones et les périodes à risque.

Par exemple, dans la mesure du possible, les inventaires devront être planifiés en dehors des saisons sèches dans les zones à risque. Je privilégie la saison humide pour ces activités dans ces zones.

D'autre part, je peux cibler mes actions de surveillance du territoire vers les zones à risque et pendant les périodes à risque. Car les activités de chasse, par exemple, augmentent le risque de feux.

BONNE PRATIQUE #3



Identifier les activités à risque.

Je commence par identifier les pratiques qui augmentent le risque de feu liées aux activités professionnelles de mes travailleurs ou/et prestataires, comme les foyers lors de séjours prolongés en forêt pendant les inventaires. Il est en effet plus efficace et plus légitime d'orienter les efforts vers ces pratiques en premier lieu.

N.B.: Ponctuellement et en fonction de certaines conditions locales, je peux trouver utile d'identifier des pratiques des Communautés Locales et des Peuples Autochtones, dans la mesure où elles peuvent représenter un risque accru de feux de forêt. Cela nécessitera certainement un appui externe, avec éventuellement des personnes spécialisées dans le marketing social qui pourront proposer une approche innovante en vue de limiter les activités/pratiques à risque de feux élevés.

BONNE PRATIQUE #6



Suivre à distance, grâce aux technologies accessibles, l'occurrence de feux dans ma concession.

Par exemple je peux souscrire à des alertes en presque temps réel, ou bien quotidiennes ou hebdomadaires sur le site de de Fire Information for Resource Management System (FIRMS) : <https://firms.modaps.eosdis.nasa.gov/alerts/>

Je peux aussi suivre les feux actifs dans ma concession via le portail du Global Forest Watch les alertes incendies (VIIRS- Visible Infrared Imaging Radiometer Suite) : <https://www.globalforestwatch.org/map/>. En sélectionnant ma concession (disponible pour le Congo sur ce portail), je peux même obtenir des statistiques sur les alertes de feux en fonction de leur niveau de confiance entre deux dates (au plus tard un mois avant la date de consultation).



RÉFÉRENCES :

Les publications du USFS sur le sujet pourront être utiles:

<https://usfscentralafrica.org/resources-publications/>

